

Pilier 3a

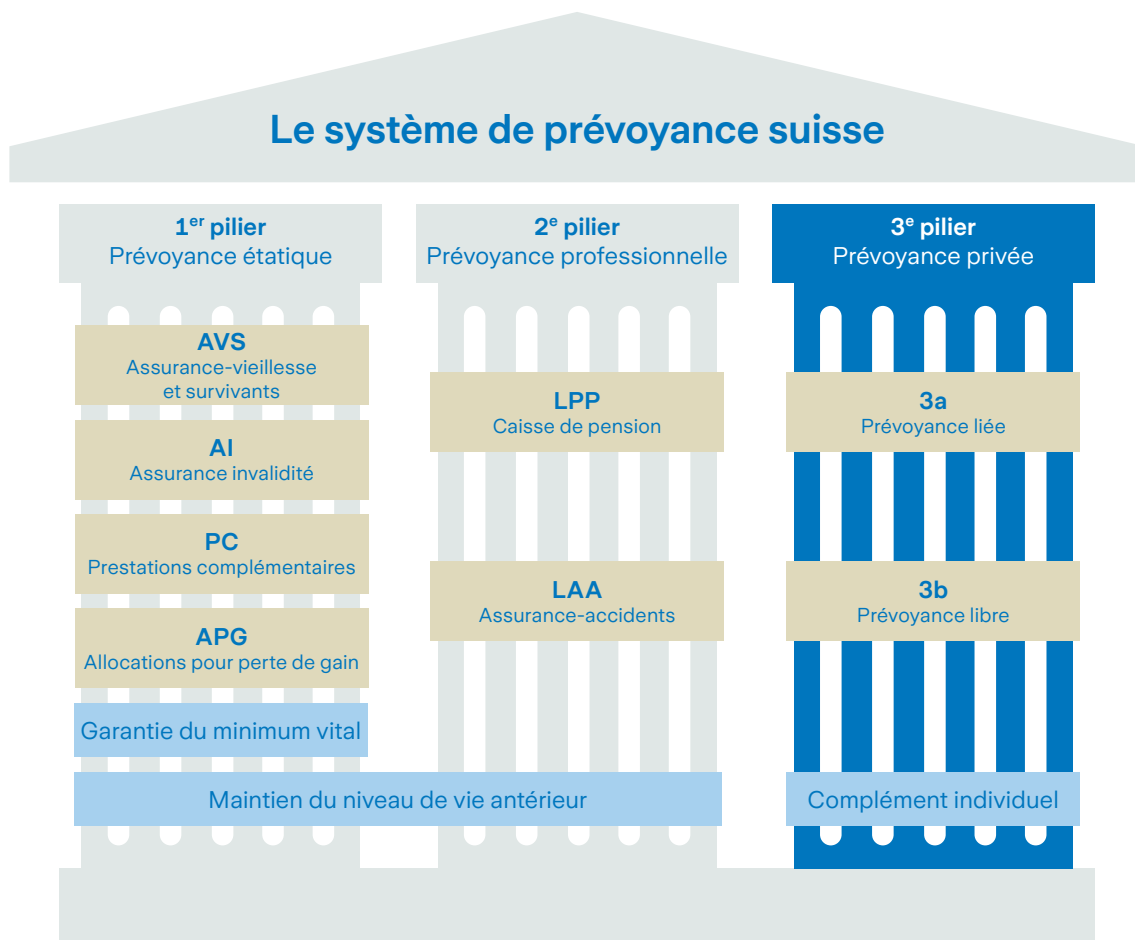
Economiser des impôts en
se constituant un patrimoine!



Qu'est-ce que le pilier 3a?

Avec le pilier 3a, vous épargnez pour votre avenir. La prévoyance privée complète la prévoyance vieillesse étatique du 1^{er} pilier (AVS) et la prévoyance professionnelle du 2^e pilier (LPP). Cerise sur le gâteau: chaque franc que vous versez dans le pilier 3a est déductible de votre revenu imposable, ce qui vous permet de payer moins d'impôts, année après année!

Le 3^e pilier devrait faire partie intégrante de votre prévoyance personnelle.



Pilier 3a: cinq bonnes raisons

- 1 Vous accroissez votre patrimoine et donc votre liberté financière à la retraite – ce qui devient de plus en plus important avec l'augmentation de l'espérance de vie. Ainsi, vous ne dépendrez pas uniquement des 1^{er} et 2^e piliers.
- 2 Vous épargnez judicieusement au fil des années – l'effet des intérêts composés joue ainsi pleinement son rôle. D'ailleurs, pour votre prévoyance, vous avez le choix entre une fondation bancaire ou une assurance.
- 3 Votre capital est normalement disponible à partir de l'âge de 60 ans. Quelques exceptions importantes: vous financez l'achat d'un logement à usage propre, vous vous mettez à votre compte, ou vous quittez définitivement la Suisse.
- 4 Avec une solution d'assurance, vous pouvez combiner épargne et couverture des risques. Même en cas d'accident ou de maladie, vous atteignez votre objectif d'épargne grâce à la libération du paiement des primes. Vous pouvez également opter pour une rente d'incapacité de gain ou un capital en cas de décès.
- 5 Vous payez nettement moins d'impôts pendant de nombreuses années grâce à la déduction de toutes les cotisations de votre revenu imposable (voir l'exemple ci-dessous). Par ailleurs, le capital perçu est également imposé à un taux réduit.

Payer moins d'impôts sur le revenu grâce au pilier 3a

Dans cet exemple de calcul simple, la personne économise environ 1'700 francs d'impôts.

Revenu	110'000	
Impôt dû initialement		19'700
Versement dans le pilier 3a	6'000	
Nouveau montant d'impôt		18'000



L'avoir 3a et ses revenus ne sont pas imposés pendant la durée du contrat.

Economie d'impôts par an

1'700

Exemple de calcul en francs suisses (chiffres arrondis) pour une personne célibataire, réformée et domiciliée à Zurich, impôt fédéral direct inclus

Prenez en main votre prévoyance privée et profitez d'avantages fiscaux!

Quel montant puis-je verser dans le pilier 3a?

Année après année, vous pouvez faire valoir l'intégralité de vos versements au pilier 3a dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

- Le montant maximal d'un versement est de CHF 7'258 en 2025.
- Les indépendants ainsi que les personnes travaillant à temps partiel sans caisse de pension peuvent même verser jusqu'à 20 pour cent de leur revenu net, jusqu'à concurrence de CHF 36'288.



Le pilier 3a chez Zurich en bref



Epargner pour la retraite

Accroissement ciblé du capital



Sûreté

Sécurité financière en cas d'incapacité
de gain ou de décès



Avantages fiscaux

Déduction fiscale des versements dans le pilier 3a

**Nous proposons toute la palette d'options disponibles,
y compris en matière de prévoyance libre (pilier 3b):**

- L'assurance-épargne combine épargne et couverture du risque, par exemple incapacité de gain ou décès.
- Pour cela, vous disposez d'un choix exclusif de plans d'investissement et de fonds de placement individuels pour votre part d'épargne.
- L'épargne en fonds de placement (sans couverture d'assurance) est proposée par Zurich Invest SA, avec une part d'actions pouvant aller jusqu'à 100 pour cent.

Notre conseil:

Combinez le meilleur des deux mondes et créez votre solution pilier 3a personnalisée, par exemple en transférant chez nous un plan 3a existant.

Demandez conseil à votre spécialiste en prévoyance.

Conseils de pros pour le pilier 3a

C'est justement dans le cadre du pilier 3a qu'il est judicieux d'investir le plus tôt possible dans des titres à rendement, et de se constituer ainsi un patrimoine sans payer d'impôt sur la fortune. Plus l'horizon de placement est long, plus l'effet des intérêts composés est prononcé.

Trop souvent, les personnes travaillant à temps partiel et les femmes n'ont pas de pilier 3a. Même avec de petites sommes – par exemple 100 francs par mois –, il est possible d'accumuler un patrimoine de près de 150'000 francs au bout de 40 ans, grâce à la forte appréciation des fonds d'actions.

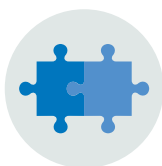
Utilisez votre police d'assurance du pilier 3a en guise de fonds propres pour un achat immobilier. Rien ne vous oblige à la liquider; vous pouvez la mettre en gage et ainsi continuer à épargner pour votre retraite.



Selon le canton, il peut être fiscalement avantageux d'ouvrir plusieurs contrats dans le pilier 3a. Vous pouvez ainsi percevoir vos avoirs de prévoyance de manière échelonnée, afin d'éviter l'imposition progressive.



Souscrivez toujours votre assurance incapacité de gain dans le cadre du pilier 3a: les primes seront ainsi déduites de votre revenu imposable. En cas d'incapacité de gain, la rente est imposée de la même manière, que vous ayez souscrit au pilier 3a ou 3b.



Evitez de retirer vos avoirs de caisse de pension, vos avoirs de libre passage et vos avoirs 3a la même année, car ils sont cumulés lors du calcul de l'impôt. Là aussi, mieux vaut échelonner les versements sur plusieurs années.



Vous êtes mariés? Ne retirez pas vos fonds 3a la même année, car ils seraient alors imposés ensemble.



Réduisez vos impôts et surtout, épargnez pour l'avenir – plus tôt vous commencez, plus vous y gagnerez!

Vous êtes-vous déjà dit ceci?

«J'ai encore bien assez de temps, je m'occuperai de ma prévoyance un autre jour.»

Or plus vous commencerez tôt, plus cela vous rapportera. En effet, sur le long terme, l'effet des intérêts composés se fait d'autant plus sentir.

L'exemple suivant le démontre de manière frappante: Caroline et Max versent 154'000 francs au fil des ans pour leur prévoyance vieillesse. **Or en fin de compte, Caroline obtient 165'000 francs de plus! Comment est-ce possible?**

Caroline verse **pendant 40 ans** 3'850 francs en début d'année dans son pilier 3a et obtient un patrimoine final de 431'000 francs, pour un rendement de 4,5 pour cent.

Versements: CHF 154'000

CHF 431'000

Max verse pendant **22 ans** seulement environ le plein montant de 7'000 francs chaque année mais, avec le même rendement de 4,5 pour cent, il n'obtient qu'un capital de 266'000 francs.

Versements: CHF 154'000

CHF 266'000

Ce qui compte, ce n'est pas seulement les montants versés, mais aussi et surtout le moment où l'on commence à épargner.

En commençant tôt, vous en obtiendrez davantage plus tard!

Lorsqu'il s'agit de l'avenir, on a souvent tendance à hésiter, en se disant que «ça peut attendre». Or en matière de prévoyance, cela ne fait que gâcher des opportunités.

Le bon moment pour s'occuper de sa prévoyance, c'est maintenant!

Demandez conseil – nous vous accompagnons vers votre meilleur avenir.

Zurich vous accompagne et vous soutient sur le chemin de votre liberté financière – ou de l'avenir que vous souhaitez. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir un conseil détaillé et individuel pour votre prévoyance personnelle, en vous exposant également les avantages fiscaux.

En cas de questions fiscales complexes, nous vous orienterons éventuellement vers un fiscaliste ou vers l'office cantonal des impôts.



Contactez dès aujourd'hui votre spécialiste
en prévoyance!

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

ZURICH®  ZURICH®

Les marques représentées sont des marques enregistrées
au nom de Zurich Compagnie d'Assurances SA dans de
nombreuses juridictions à travers le monde.

